

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du Vendredi 24 Juin 2016**

Présents: GARRON Jean- Marie, GARRON Patricia, MANCIOT Patrick, MESSENGER Daniel, MARGUET Michel, CAURE Thierry, ROUVIER Daniel, DA CUNHA Joaquim,  
Procurations : LIOTARDO Marie thérèse à MARGUET Michel  
AVANIAN Jacques à GARRON Jean Marie  
Absent : CONSTANS Serge

Monsieur Le Maire soumet au Conseil, le procès verbal de la séance du 06 Juin 2016.  
Le procès verbal est adopté à l'unanimité

**1. AIDES FINANCIERES DU DEPARTEMENT : PROGRAMMATION 2016**

Le Conseil Municipal

-SOLLICITE l'aide du conseil général du Var par l'attribution d'une subvention la plus élevée possible pour l'acquisition d'un tracteur dont le coût estimatif est de 35 000 € HT pour le tracteur, et 5 000 € HT pour la lame équipé d'une lame à neige pour les services techniques, et la réhabilitation de deux chemins communaux -(coût estimatif 36 064.25 € HT)

**2. FONDS REGIONAL d'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 2016 :PETIT PROJET D'AMENAGEMENT**

Le Conseil est favorable au changement des menuiseries (volets alu et portes fenêtres PVC) du bâtiment communal auberge pour un montant de 19 795.00 € HT.  
Et sollicite l'aide du conseil régional dans le cadre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire 2016 ( dont l'enveloppe maxi est de 12 000 €)

**3. DEMANDE d'AIDE AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE DU SENATEUR RACHLINE**

Le Conseil Municipal est favorable à la mise en conformité de l'aire de jeux de l'école (pose de sol amortissable)et l'aménagement d'aires de jeux au Grand Jardin et au Camping Municipal(pose de sol amortissable et acquisition de jeux) pour un montant de 20 0007.00 € HT et sollicite une aide dans le cadre de la réserve parlementaire 2016

**4. BAIL COMMERCIAL de l'EPICERIE COMMUNALE**

M.Le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la liquidation judiciaire de l'épicerie communale, un appel à candidature à été lancé afin de reprendre ce commerce.  
Une seule candidature a été déposée, par Mme GARCIA-LINARES épouse LIOTARDO Maria -Térésa.

M.Le Maire propose de signer un bail commercial avec Mme LIOTARDO, pour une durée de Neuf Années, à compter du 1<sup>o</sup> Juillet 2016. Ce bail serait conclu moyennant un loyer mensuel de 312.50 € HT, soit 375 € TTC, avec dépôt d'une caution de garantie de l'équivalent de 2 mois de loyer, soit 750.00 €.

Le Conseil Municipal agréé Mme LIOTARDO comme nouvelle locataire de l'épicerie communale, autorise Monsieur Le Maire à signer le bail commercial

**5-QUESTIONS DIVERSES**

La commune ne préempte pas le bien suivant :Les Planets B 424

*La séance est levée à 12 H 30*

Vu pour être affiché le Vendredi 1 Juillet 2016, conformément aux prescriptions de l'article -L.2121-25 du code général des Collectivités Territoriales.